

STAGE DROIT SOCIAL & RESSOURCES HUMAINES

La Fédération Française d'Équitation est une fédération sportive. Au travers des Clubs qui sont ses adhérents, les missions de la FFE portent notamment sur l'organisation de la pratique équestre en France, à travers le recrutement de nouveaux cavaliers, la formation, la compétition et le développement des activités équestres.

Le service Ressources Humaines de la Fédération gère au quotidien 150 salariés permanents. Il contribue au bon fonctionnement de l'organisation et assure le respect et l'application de la réglementation.

LES MISSIONS :

Le(a) stagiaire apportera son soutien à la réalisation des missions du service Ressources humaines de la Fédération Française d'Équitation. Il(elle) est chargé(e) :

- ✓ De réaliser la veille juridique et sociale ;
- ✓ De contribuer à la mise à jour des accords d'entreprise de la Fédération et de participer au suivi des relations collectives de travail (CSE) ;
- ✓ De participer au traitement des questions juridiques relatives à la gestion quotidienne des salariés de l'entreprise (contrat, durée du travail, contentieux, etc.) ;
- ✓ De contribuer au recrutement et à l'embauche des travailleurs saisonniers et des volontaires-bénévoles de la Fédération ;
- ✓ D'apporter son soutien aux opérations de recrutement et de développement de l'image de la Fédération.

LE PROFIL DU STAGIAIRE :

Le(a) stagiaire doit être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bac + 4. Le(a) candidat(e) doit posséder les qualités suivantes :

- ✓ Bonne connaissance du Droit social. La détention d'un diplôme en droit Social est appréciée ;
- ✓ Qualités rédactionnelles. Maîtrise de la langue française et de l'orthographe ;
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques ; esprit de synthèse et force de proposition ;
- ✓ Dynamisme, esprit d'équipe et excellent relationnel.

LA CONVENTION DE STAGE :

LOCALISATION	Le poste de stagiaire se situe au siège social de la Fédération - Parc Equestre Fédéral de Lamotte Beuvron (41600)
DUREE	Temps plein, 35 heures par semaine
CONVENTION	Le stage est obligatoirement conventionné
REMUNERATION	Gratification légale
PRISE DE POSTE	4 à 6 mois, à compter du mois de mars 2022

Pour postuler:

Les candidatures sont à envoyer à recrutement@ffe.com, comprenant un **CV** et une **lettre de motivation** ou via le site recrutement de la Fédération : <https://recrutement.ffe.com/stage-droit-social-et-ressources-humaines-h-f/>.